

Tableau de bord sur les violences faites aux femmes en situation de couple à La Réunion

Principaux constats

L'année 2012 est marquée par des changements importants relatifs aux 2 principales sources d'information sur la thématique des violences faites aux femmes en situation de couple :

- Adaptation de l'outil d'analyse des données en Gendarmerie pour avoir des données mieux ciblées
- Réorganisation du 115, dont la gestion a été confiée en 2012 au Service Intégré d'Accueil et d'Orientation, avec la mise en place progressive de nouveaux outils de gestion des données

Ces changements ont impacté le recueil et la mise à disposition des données 2012. Pour cette raison, les chiffres présentés dans ce document ne peuvent être comparés à ceux des éditions précédentes.

Les effets de ces changements, à termes, sont positifs car dès 2014, ils permettront de disposer de données plus homogènes, plus fiables et plus étoffées.

REVELATION DES FAITS AUX FORCES DE L'ORDRE

**4 plaintes par jour
des violences faites
aux femmes en
situation de couple en
2012**

- Près de 1 600 faits constatés de violences conjugales envers des femmes sur l'île, enregistrés par la Police et la Gendarmerie en 2012
- ... soit 4 plaintes par jour pour des violences conjugales faites aux femmes.
- 3 plaintes sur 4 pour des violences physiques et ¼ des plaintes pour des menaces ou chantages.
- 2 décès recensés au sein du couple en 2012.

PROTECTION, SECURISATION DES VICTIMES, REPARATION DES FAITS

**3 affaires par jour
en moyenne
enregistrées au tribunal
en 2012 pour des
violences conjugales**

**1 mesure d'éviction
tous les 2 jours et demi
en moyenne**

- 29 demandes d'ordonnances de protection en 2012 dans le cadre civil, dont 13 ont été accordées par les juges aux affaires familiales, soit 1 ordonnance délivrée tous les mois.
- Près de 1 200 affaires enregistrées au tribunal en 2012 liées aux violences conjugales, majoritairement pour des femmes victimes : soit 3 affaires par jour en moyenne par an.
- 140 mesures d'évictions du conjoint violent du domicile conjugal, prononcées en 2012 par les Tribunaux de Grande Instance : soit une mesure d'éviction prononcée tous les 2,5 jours.
- 34 médiations pénales (mesures délivrées uniquement par le Tribunal de Grande Instance Nord) : soit une médiation réalisée tous les 10 jours.
- 240 femmes victimes ont eu recours aux services d'aide juridique en 2012.

ACCUEIL EN STRUCTURE D'HEBERGEMENT

**Une offre d'accueil en
structure
d'hébergement variée
... et étoffée en 2013**

- **Hébergement d'urgence** : 1^{er} Centre d'Hébergement et d'Accueil d'Urgence (CHAU) dans l'Ouest en 2013. Au total 4 CHAU peuvent potentiellement accueillir en urgence les femmes victimes de violences.
- **Hébergement d'insertion** : des capacités d'accueil variées. 6 Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) peuvent potentiellement accueillir des femmes victimes de violences avec leurs enfants, dont 2 sont spécifiquement orientés vers ce public (pas exclusivement). Les relais familiaux et les places ALT (Allocation Logement Temporaire) complètent cette offre. En 2013, l'ouverture d'une Maison d'accueil Temporaire dans l'Ouest de l'île offre 9 places supplémentaires pour ce public.

ACCUEIL EN STRUCTURE D'HEBERGEMENT

Des dispositifs
d'accueil en structure
d'hébergement très
mobilisés

271 femmes et 341
enfants hébergés en
urgence

Hébergement d'urgence :

- 271 femmes hébergées en urgence en 2012 via le dispositif 115 pour des violences intrafamiliales, majoritairement pour des violences conjugales.
- Pour ces situations, 341 enfants concernés. Au total, 612 personnes hébergées en urgence en 2012.

Hébergement d'insertion

- 100 demandes d'hébergement en 2012, en raison de violences conjugales, en direction des CHRS (les relais familiaux ne sont pas pris en compte dans cet effectif).

ACCOMPAGNEMENT, PRISE EN CHARGE DES FEMMES VICTIMES

Des initiatives
renforcées ou
nouvellement
déployées

- Pour renforcer l'accompagnement et la prise en charge déjà denses et variés, assurés par les différents acteurs associatifs, sociaux, médico-sociaux et sanitaires, mise en place de nouveaux dispositifs sur ces 3 dernières années en faveur majoritairement des victimes.
- Lancement d'un nouveau dispositif spécialisé d'écoute sociale en 2012 : 90 appels sur 10 mois de fonctionnement.
- Création de 2 accueils de jour en 2013, comme prévu dans le 3^{ème} plan triennal (2011-2013) de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes : un dans le Nord et l'autre dans le Sud.
- Depuis 2011, 2 assistantes sociales recrutées pour travailler en Commissariat et en Gendarmerie : près de 760 entretiens réalisées par les 2 intervenantes en 2012, majoritairement avec des femmes majeures, victimes de violences conjugales. Déploiement de 2 intervenantes supplémentaires sur le territoire en 2013 (pour les zones Nord et Est).

ACCOMPAGNEMENT, PRISE EN CHARGE DES AUTEURS

Un dispositif en
développement

Près d'une centaine
d'auteurs pris en
charge en 2012

- En 2012, 49 auteurs masculins adressés à l'Association Familiale de Prévention Développement et Santé (AFPDS) pour suivre le programme familial des violences conjugales (mis en place depuis 2007).
- Mise en place depuis 2011, par l'Association d'Entraide aux Libérés (AREL), d'un programme de prise en charge des auteurs de violences via un point d'écoute spécialisé, renforcé en 2012 par des groupes de paroles : en 2012, 35 hommes bénéficiaires du point d'écoute et 10 du groupe de parole.
- Au total, près d'une centaine d'auteurs de violences pris en charge via ces 2 programmes en 2012.



Directrice de la publication
Dr Irène Stojcic

Responsable de rédaction
Dr Emmanuelle Rachou

Auteure
Monique Ricquebourg

Observatoire Régional de La Santé
12, rue Colbert – 97400 Saint-Denis
Tél : 02.62.94.38.13 / Fax : 02.62.94.38.14
Site : <http://www.ors-reunion.org> / Courriel : orsrun@orsrun.net
Centre de documentation : documentation@orsrun.net

Vous pouvez télécharger la version complète du tableau de bord sur les violences faites aux femmes en situation de couple à La Réunion sur notre site internet : www.ors-reunion.org

Ce tableau de bord a pu être réalisé grâce à la participation de nos différents partenaires et producteurs de données. Nous tenons à les remercier : AFPDS, AMFSD, ALHPEG, AMAFAR-EPE, ARAJUFA, AREL, Conseil Général, DJSCS, DRDFEFH, Femmes des Hauts Femmes d'Outre-Mer, Gendarmerie, Police, SIAO, TGI de St-Denis, TGI de St-Pierre, ...

Financement
Acsé (FIPD)

